



CR CSA-SA du 11 mars 2025

Déclaration préliminaire de la FSU (annexe 1)

Ordre du jour

1-Approbation du PV du 8 novembre 2024

La FSU demande des ajouts.

Une fois ces ajouts actés, le PV est approuvé à l'unanimité.

2-Préparation de la rentrée

7 postes sont à rendre au global sur la région académique Grand Est sur le programme 214 et plus particulièrement la suppression de 1 poste à l'UO RACA et 2.5 postes à l'UO de Nancy-Metz.

Pour notre académie :

RACA – Région Académique

- 1 poste vacant de catégorie B au SGRA

RECTORAT

- 1 poste de catégorie C à la DEC (0.5 sur le bureau de la coordination et 0.5 sur le SIAC)
- 1 poste vacant de catégorie C à la DAF 4 (gestion bourses) mais un poste provisoire sera déployé de septembre à décembre 2025 pour compenser le pic d'activité. Cette possibilité sera ré-évaluée chaque année.
- 1.5 poste sur des moyens de suppléance

En parallèle, sont aussi prévus des transferts de postes entre DRAA et DAF :

- 1 poste de catégorie B est transféré de DRAA vers le centre de services partagés à DAF2.
- 1 poste de catégorie C vacant est transféré de DAF2 à DRAA en soutien à la cheffe de pôle achat et requalifié en AAE.

Ainsi que des transferts entre DRAES Nancy et Strasbourg :

- 1 poste de catégorie A (AAE) de chargé de mission de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR est transféré de Nancy à Strasbourg.
- 1 poste de catégorie A (AAE) vacant au contrôle de gestion est transformé en catégorie B (SAENES) au 1/4/2025 afin de faciliter le recrutement.

DSDEN

DSDEN 55

Création de 1 poste de catégorie C.

La configuration et l'étendue des nouveaux locaux de la DSDEN 55 rendent nécessaires la création d'un poste ATRF chargé-e de maintenance du bâtiment. Ce poste sera financé par les moyens ouvriers de remplacement.

DSDEN 54

La fusion des bureaux 1 et 3 au sein du pôle académique de gestion du 1^{er} degré est actée pour créer le nouveau *bureau de la carte scolaire, du remplacement et de la formation continue du 1^{er} degré*.

Le poste vacant de catégorie A (AAE) au sein du bureau prendra la fonction d'adjoint à la carte scolaire en charge du remplacement et de la formation continue.

REQUALIFICATIONS

Le plan de requalification (2021-2026) de la filière administrative se poursuit.

Pour la rentrée 2025, les postes suivants sont repyramidés :

	Catégorie		Fonction/Obs
DSDEN88 – IEN Bruyères	+ 1 B	-1 C	Secrétariat
RACA - DRAA	+1 A	-1 C	Soutien cheffe de pôle achat
RECTORAT - DSIGE	+1 A	-1 B	Financement promotion TEC/IGE
RECTORAT - DEC coordination	+1 B	-1 C	Correspondant technique
RECTORAT - DPE 5	+1 B	-1 C	Gestion des pers enseignants contractuels
RRECTORAT – DPAE 4	+1 B	-1 C	Gestion des pers de direction

PROJET MOBILITE INTERNE RECTORAT – DSDEN 54

Concernant le mouvement du rectorat, il y aura un changement cette année. Auparavant il y avait d'abord une phase de mouvement interne pour les personnels déjà en poste et ensuite les nouveaux (issus de concours ou du mouvement externe) étaient positionnés sur les postes restants. Mais cela représentait un gros travail pour les services, pour peu de personnes mutant en interne. Cette année, tout le monde sera sur le même plan : il faudra préparer un CV et postuler au même titre que les nouveaux arrivants. Le rectorat va expérimenter ce nouveau processus. Ensuite, les DSDEN choisiront de suivre cette méthode ou pas.

A l'unanimité, les organisations syndicales votent CONTRE les suppressions de poste et POUR les requalifications de poste.

3-Point de situation : service jeunesse et sport

L'administration nous communique le document des effectifs jeunesse et sport (annexe 2)

La FSU fait remarquer qu'il manque les CTS. L'administration nous enverra un document plus clair et complètera avec les CTS.

4-Bilan de la campagne de télétravail

-Il y a eu 885 demandes pour l'académie. Sur ce chiffre, 787 agents ont pu bénéficier de jours de télétravail.

-Il y a eu 89 refus mais la plupart parce que les personnes qui faisaient la demande n'étaient pas éligibles (77). Certains agents ont reçu un refus car ils ont fait la demande directement dans Colibri sans demander au préalable à leur chef de service (2), d'autres par manque d'autonomie (2), d'autre par manque de conditions matérielles (1), d'autres pour des raisons de continuité de service (5), etc...

5-Point d'information sur Chronos

Le logiciel de badgeage Chronos est en ce moment testé par la DSDEN 57 et va être testé sur certains services du Rectorat au mois d'avril. La raison du changement est le coût actuel de nos badgeuses qui est trop élevé et l'obsolescence des paramétrages. Une analyse sera ensuite faite avec pour objectif une mise en place pour l'ensemble des services Rectorat et DSDEN au 1er septembre 2025.

Il s'agira d'un badgeage sur ordinateur ou smartphone, sous forme déclarative.

L'avantage est que cet outil gèrera badgeage, congés et Compte épargne temps, ainsi que télétravail.

Les organisations syndicales ont fait remonter l'inquiétude des agents face à ce changement et réclament un groupe de travail [afin](#) de discuter des paramétrages. L'administration acte la tenue d'un groupe de travail.

6-Réponses aux questions diverses

-Impact des réductions budgétaires annoncées par le gouvernement : le rectorat va poursuivre sa réduction de frais sur l'affranchissement, les fournitures...

-La réduction budgétaire qui a eu lieu en février 2024 va être pérennisée. Cela va surtout impacter les frais de déplacement. Il faut donc que tout le monde optimise ses déplacements.

-Pont de l'ascension : les services DSDEN et Rectorat seront fermés le vendredi qui suit le jour férié du jeudi de l'ascension. Il faudra donc poser une journée.

-Service restreint de l'été : A partir du lundi 28 juillet jusqu'au dimanche 17 août 2025.

-L'alerte verglas du 14/01/2025 n'avait pas été portée à la connaissance de l'administration par la préfecture comme c'est le cas généralement. C'est pourquoi cela n'a pas pu être anticipé ou relayé. En cas de réception d'une alerte, l'administration est d'accord pour favoriser le télétravail exceptionnel. Et en absence d'alerte, si un agent est en difficulté par rapport à une situation exceptionnelle de ce genre, il peut aussi alerter son responsable, qui pourra alors accepter de le placer en télétravail exceptionnel s'il a le matériel requis avec lui.

-Une date devrait être proposée prochainement pour que des agents du rectorat puissent avoir un échange avec le directeur du CROUS sur différents sujets (plat unique par exemple)

-Le dossier de réhabilitation du CUCES est porté par la DIRAGE, qui doit en justifier le besoin car il faut respecter les ratios m2 par agent. En attendant, il va falloir mettre plus de moyens pour le petit Saurupt.